

Conditions Générales de Services SPEEDEAL

Version en date du 17/04/2018

Préambule :

Les présentes Conditions Générales de Services (ci-après « CGS ») régissent l'utilisation par les Commerçants référencés de l'Application Mobile SPEEDEAL en ce compris tout contenu et toute fonctionnalité accessible sur l'Application SPEEDEAL, éditée par la société DELEVANPINO SAS, société par actions simplifiée au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé au 25 Quai Galliéni, 92150 Suresnes, représentée par son Président, la société VL Concepts Sarl.

SPEEDEAL, en tant qu'hébergeur, met à disposition des Commerçants référencés une plateforme technique dénommée Application SPEEDEAL sur laquelle ils peuvent publier leurs Promotions à destination des Utilisateurs consommateurs. Dans ce cadre, SPEEDEAL n'est pas partie au contrat de vente. SPEEDEAL ne fait que mettre à disposition l'Application SPEEDEAL et l'audience de celle-ci.

Tout accès et/ou utilisation de l'Application SPEEDEAL par les Commerçants référencés emporte l'acceptation expresse et sans réserve des CGS.

SPEEDEAL se réserve le droit de modifier les présentes CGS à tout moment. Ces modifications qui feront l'objet d'une mention particulière sont opposables à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement. La dernière version des CGS est disponible sur l'Application Mobile SPEEDEAL.

Le Commerçant référencé est libre d'accepter les modifications des CGS ou de mettre fin à son utilisation de l'Application SPEEDEAL.

Les présentes CGS sont régies par la loi française.

1. Définitions

Tout terme mentionné dans les présentes CGS avec une majuscule en première lettre renvoie à une notion parfaitement identifiée et définie ci-après :

- | | |
|----------------------------|---|
| « Utilisateur » : | désigne la personne physique agissant en qualité de consommateur utilisant l'Application Mobile SPEEDEAL; |
| « Achat » : | désigne tout achat d'un Produit ou Service effectué par l'Utilisateur chez un Commerçant référencé par l'intermédiaire de l'Application Mobile SPEEDEAL ; |
| « Application SPEEDEAL » : | désigne l'application Mobile SPEEDEAL non marchande permettant aux utilisateurs d'accéder au service, disponible sur les plateformes Android et iOS ; |

- « Commerçant référencé » : désigne l'enseigne ou le point de vente physique référencé proposant une Promotion sur l'Application SPEEDEAL ;
- « Produit / Service » : désigne les produits ou services éligibles à la Promotion en vente chez un Commerçant référencé ;
- « Promotion ou « Deal » » : désigne la réduction de prix proposée à un Produit ou Service visible sur l'Application SPEEDEAL.
- « Bon » : désigne le droit effectivement obtenu par un consommateur de bénéficier de la promotion proposée par un commerçant référencé sur l'Application SPEEDEAL.

2. Application SPEEDEAL

L'Application SPEEDEAL permet aux Utilisateurs de bénéficier de Promotions lors de l'Achat de Produits ou Services auprès d'un Commerçant référencé pendant une durée déterminée.

Ce service est offert aux Utilisateurs par l'intermédiaire de la création d'un compte SPEEDEAL.

En créant leur compte SPEEDEAL, les Utilisateurs ont accès à :

- des Promotions offertes par les Commerçants référencés sur l'Application SPEEDEAL ;
- leurs bons obtenus non encore validés par les commerçants référencés ;
- leurs bons obtenus et validés attestant de contrats de vente entre l'utilisateur et les commerçants référencés ;

Afin de bénéficier de ces Promotions, l'Utilisateur présente le QR Code ou le code alphanumérique correspondant à l'offre de Promotion ou Deal sur l'Application SPEEDEAL, ouverte sur son smartphone lors de son passage en caisse chez le Commerçant référencé.

Les Promotions sont accessibles exclusivement dans les points de vente physiques où l'Utilisateur devra disposer d'un accès Internet et présenter le QR Code correspondant à la Promotion afin d'en bénéficier.

L'Utilisateur ne pourra prétendre au bénéfice d'aucune Promotion lors d'achats effectués à distance, y compris sur le site Internet des Commerçants référencés.

L'Application SPEEDEAL permet aux Utilisateurs d'utiliser la fonction de géolocalisation de leurs Smartphones s'ils souhaitent localiser les Commerçants référencés autour d'eux.

3. Création d'un compte Commerçant référencé

Peuvent s'inscrire comme Commerçant référencé les personnes disposant d'un point de vente physique, régulièrement immatriculées auprès du Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoires des Métiers.

Aux fins de finaliser son inscription, le Commerçant référencé accepte les présentes CGS et les CGU dont il atteste avoir pris connaissance et garantie que les conditions de vente qu'il

applique aux Utilisateurs sont conformes aux prescriptions légales, réglementaires, aux CGS et aux CGU de l'Application SPEEDEAL.

Les professionnels souhaitant bénéficier d'un compte Commerçant référencé renseignent les informations suivantes sur l'Application SPEEDEAL :

- Prénom
- Nom
- Raison sociale
- Activité
- N° SIRET
- Email
- Téléphone
- Adresse

SPEEDEAL vérifie l'existence du SIRET et la cohérence des autres informations afin de confirmer toute inscription en qualité de Commerçant référencé et se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs.

SPEEDEAL se réserve le droit de refuser l'inscription à tout professionnel ne remplissant pas les conditions suivantes :

- N° de SIRET correspondant à une raison sociale en activité
- Email valide

Après confirmation de l'ouverture de son compte, le Commerçant référencé disposera d'un compte strictement personnel, ne pouvant être utilisé par un tiers, auquel il aura accès en renseignant son identifiant et de son mot de passe, dont il assure la confidentialité.

SPEEDEAL se réserve le droit de suspendre à tout moment le compte d'un Commerçant référencé afin de vérifier que ce dernier respecte l'intégralité de ses obligations au titre des présentes CGS et vis-à-vis des Utilisateurs.

Dans l'hypothèse où le Commerçant référencé contreviendrait d'une quelconque manière aux présentes CGS, SPEEDEAL se réserve le droit de résilier ce contrat conformément à l'article 7, sans préjudice des autres droits dont elle dispose.

4. Publication des Promotions ou « Deals »

Après son inscription, le Commerçant référencé pourra publier les différentes Promotions ou « Deals » qu'il propose aux Utilisateurs sur l'Application SPEEDEAL.

Sauf accord exprès des Parties, matérialisé par un contrat écrit distinct des CGS, le Commerçant référencé prend à sa charge le coût des Promotions ou « Deals » et l'ensemble des frais liés à celles-ci.

Le Commerçant référencé renseigne le prix des Produits qu'il souhaite référencé ainsi que les conditions de la Promotion (montant de la Promotion [prix fixe, prix barré ou pourcentage de remise], période de la Promotion, disponibilité des Produits et Services, offres non cumulables etc.).

En tant que professionnel, le Commerçant référencé s'engage à afficher l'intégralité des informations obligatoires par la réglementation applicable sur ses annonces de Promotions

et à respecter les dispositions impératives du Code du commerce et du Code de la consommation.

Le Commerçant référencé est seul responsable des Produits et Services qu'il publie sur l'Application SPEEDEAL, de même que de l'observation de l'ensemble des lois et réglementations applicables à la fabrication et à la vente de ces Produits, et sera seul responsable (notamment vis-à-vis d'un Utilisateur mais également de SPEEDEAL) en cas de dommage causé par ses Produits et Services ou plus généralement de toutes les conséquences liées à l'offre et la vente de ses Produits et Services.

A cet effet, sans que cette liste soit exhaustive, le Commerçant référencé s'engage à :

- publier des Promotions ou « Deals » uniquement pour des Produits et/ou Services qu'il détient en stock et effectivement disponibles dans son point de vente ;
- octroyer les Promotions ou « Deals » conformément aux annonces publiées ;
- valider, à l'aide de l'application Speedeal, les bons présentés par les utilisateurs qui les ont obtenu et souhaite en bénéficier ;
- ne pas revendre à perte les Produits ;
- limiter les promotions dans le temps ;
- retirer son offre de Promotion de l'Application SPEEDEAL dans les plus brefs délais, et en tout état de cause dans un délai de 48 heures maximum, lorsque les Produits ou Services référencés ne sont plus disponibles dans son point de vente ;
- ne pas contrevenir d'une quelconque manière aux droits d'un tiers, notamment par l'utilisation d'une marque sans autorisation.

En sa qualité d'hébergeur, la responsabilité de SPEEDEAL ne saurait être engagée d'une quelconque manière au titre des Produits / Services ou des Promotions / Deals proposées par les Commerçants référencés.

Le Commerçant référencé est seul responsable des contenus qu'il met en ligne sur l'Application, SPEEDEAL, en tant qu'hébergeur, ne contrôlant pas systématiquement le contenu avant sa mise en ligne.

En conséquence, le Commerçant référencé renonce expressément à engager la responsabilité de SPEEDEAL en cas de litige avec un Utilisateur ou avec un tiers, pour quelque motif que ce soit (action en contrefaçon, atteinte à un réseau de distribution, concurrence déloyale etc.).

En acceptant les CGS, le Commerçant référencé s'engage expressément à respecter l'ensemble de ses obligations et accepte qu'en sa qualité d'hébergeur, la responsabilité de SPEEDEAL ne saurait être recherchée d'une quelconque manière au titre de ses obligations.

5. Engagements des parties

5.1 Engagement du Commerçant référencé

Aux termes des présentes CGS, le Commerçant référencé atteste de l'exactitude des données renseignées et communiquées, et s'engage à respecter l'intégralité des présentes CGS.

Le Commerçant référencé déclare et certifie qu'il :

- n'est lié par aucune obligation, expresse ou implicite, contractuelle ou non, qui serait violée par la simple conclusion ou exécution du présent Contrat ;
- peut valablement distribuer sur le territoire français les Produits et Services et qu'il dispose à cet effet de l'ensemble des autorisations.

A titre de rappel, SPEEDEAL, en sa qualité d'hébergeur, n'est pas le vendeur des Produits référencés et ne peut en aucun cas être tenue responsable d'éventuels vices cachés, défauts de conformité ou d'un quelconque dommage résultant du contrat de vente entre le Commerçant référencé et l'Utilisateur.

Par conséquent, SPEEDEAL n'est pas tenue d'intervenir en cas de litige opposant le Commerçant référencé à l'Utilisateur, ce que le Commerçant référencé accepte expressément.

5.2 Engagement de SPEEDEAL

SPEEDEAL s'engage à assurer le bon fonctionnement de l'Application SPEEDEAL et à prendre les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité de ce service. A cet effet, l'Application SPEEDEAL peut être interrompu de manière programmée ou non, afin d'en assurer la maintenance.

Par ailleurs, SPEEDEAL ne pourra voir sa responsabilité engagée lorsque l'inexécution ou la mauvaise exécution du service est imputable soit à l'Utilisateur, soit au Commerçant Référencé, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger, soit à un cas de force majeure.

Il est expressément convenu que le fonctionnement du service est notamment fondé sur des technologies développées et exploitées par des tiers envers lesquels SPEEDEAL ne dispose d'aucun moyen d'intervention. Ainsi, SPEEDEAL ne sera pas tenue de fournir le service en cas de défaillance du réseau mobile, notamment, ou en cas de force majeure entendue notamment comme grèves, intempéries, guerres, embargos, défaillances du réseau électrique, du réseau Internet, de satellites, manquements des opérateurs de téléphonie mobile à leurs obligations.

SPEEDEAL ne saurait être tenue responsable d'un quelconque dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité de l'Application SPEEDEAL.

SPEEDEAL est responsable de tout dommage direct et prévisible dans la limite du prix de vente objet du litige, et ne saurait être responsable d'un dommage indirect subi par le Commerçant référencé (perte de chiffres d'affaires, d'atteinte à l'image etc.).

6. Conditions financières

SPEEDEAL ne facture aucune rémunération au Commerçant référencé, pour l'utilisation du service.

7. Durée

Les présentes CGS sont conclues pour une durée indéterminée.

Chaque partie a la faculté de résilier ce contrat à tout moment.

Dans l'hypothèse où une partie résilie le contrat, le compte du Commerçant référencé sera clôturé par SPEEDEAL et les données relatives au compte du commerçant seront anonymisées dans un délai d'un mois à compter de la notification de la résiliation.

A compter de la clôture de son compte, le Commerçant référencé ne pourra plus proposer de Promotions aux Utilisateurs.

SPEEDEAL a la faculté de clôturer le compte du Commerçant référencé sans délai en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution par le Commerçant des obligations stipulées aux présentes CGS.

8. Propriété intellectuelle

SPEEDEAL est titulaire exclusive des droits de propriété intellectuelle relatifs à l'Application SPEEDEAL et à son activité.

L'accès et/ou l'utilisation de l'Application SPEEDEAL est insusceptible de conférer un quelconque droit autres que ceux mentionnés aux présentes CGS sauf accord préalable et écrit de SPEEDEAL.

Le contenu, inclus ou accessible sur et/ou à travers l'Application SPEEDEAL et notamment tout texte, graphique, logos, noms, marques, désignations, fonctionnalités, images, sons, données, photographies, et tout autre matériel ou logiciel est la propriété exclusive de SPEEDEAL, est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et est soumis aux lois et réglementations applicables en la matière.

Le contenu de l'Application SPEEDEAL ne doit en aucun cas être téléchargé, copié, représenté, reproduit, altéré, modifié, supprimé, distribué, transmis, diffusé, vendu, loué, concédé ou exploité, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable express et écrit de SPEEDEAL. Toute utilisation ou exploitation du contenu de l'Application SPEEDEAL à des fins et conditions autres que celles déterminées au sein des présentes CGS sont expressément interdites.

Le Commerçant référencé n'est pas autorisé à modifier, améliorer, éditer, traduire, décompiler, désassembler ou créer une ou plusieurs œuvre(s) dérivée(s) à partir de l'Application SPEEDEAL.

Aucune stipulation des présentes CGS ne peut être interprétée comme opérant un quelconque transfert de droit de propriété intellectuelle de SPEEDEAL au profit du Commerçant référencé.

En publiant des Promotions sur l'Application SPEEDEAL, le Commerçant référencé consent à SPEEDEAL, à titre gratuit, des droits non exclusifs d'utilisation, de représentation et de reproduction de ses textes, graphiques, logos, noms, marques, désignations, images, sons, données, photographies, ou tout autre élément publié sur l'Application SPEEDEAL.

En outre, pendant la durée de l'hébergement de ce contenu sur l'Application SPEEDEAL, le Commerçant référencé autorise SPEEDEAL, en tant que de besoin, à adapter le format pour une utilisation dans le cadre de l'Application SPEEDEAL.

9. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées sont traitées par SPEEDEAL, responsable du traitement, en vue de réaliser les opérations courantes relatives au service et à la gestion des Commerçants référencés et des Utilisateurs. Ce traitement a été déclaré par SPEEDEAL auprès de la CNIL, numéro de récépissé 2103263.

Les données à caractère personnel des Commerçants référencés sont :

- Nom , Prénom
- Email
- Téléphone

Ces données sont nécessaires à la fourniture du service, et le Commerçant référencé ne pourra pas bénéficier du service dans l'hypothèse où il ne renseignerait pas les champs obligatoires lors de la création de son compte.

Par ailleurs, dans l'éventualité où tout ou partie de SPEEDEAL serait vendue ou cédée à un tiers, le Commerçant référencé accepte que les informations recueillies puissent être transférées à ce tiers.

Les données à caractère personnel collectées par SPEEDEAL sont conservées durant une période de 24 mois.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD), sous réserve de justifier de son identité, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement relatif aux données personnelles qui le concernent, ainsi que du droit à la portabilité de ses données et de définition de vos directives relatives à la gestion de vos données après son décès.

Toute personne dispose du droit de demander à ce que les données à caractère personnel le concernant soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées si ces données sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou si la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation de ces données est interdite.

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits par email à l'adresse contact@speedeal.fr ou en envoyant un courrier postal à l'adresse suivante : Speedeal / Delevanpino, 25 quai Gallieni, 92150 Suresnes.

Les personnes concernées ont le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Via son compte, le Commerçant référencé dispose de la faculté de gérer ses données à caractère personnel. A défaut de renseigner les champs obligatoires et de fournir l'ensemble des informations requises par SPEEDEAL pour la bonne tenue du service, le Commerçant référencé ne pourra pas bénéficier du service, ce qu'il accepte expressément.

Le Commerçant référencé s'interdit de collecter de quelque façon que ce soit des informations relatives aux Utilisateurs ou aux autres Commerçants référencés sans leur consentement préalable et exprès.

10. Indépendance des parties

Les parties sont des partenaires d'affaires indépendants l'un de l'autre et le resteront jusqu'au terme du présent contrat, ce qu'elles acceptent expressément.

Le présent contrat n'octroie aucun pouvoir de représentation de SPEEDEAL au Commerçant référencé.

Ce dernier ne peut se présenter en aucun cas comme le mandataire de SPEEDEAL, et n'a aucun pouvoir afin de contacter quiconque au nom et pour le compte de SPEEDEAL.

Aucun partenariat ni aucune entreprise commune ne saurait résulter de l'application du présent contrat.

11. Loi applicable et compétence juridictionnelle

La relation entre SPEEDEAL et le Commerçant référencé est soumise à la loi française.

Tous les litiges auxquels les CGS et leur exécution pourraient donner lieu seront soumis exclusivement au Tribunal de commerce de Nanterre, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence.

12. Divers

Les présentes Conditions Générales de Services régissent l'utilisation de l'Application SPEEDEAL par les Commerçants référencés à compter de leur acceptation par ce dernier. En cas de modification des présentes Conditions Générales, les Commerçants référencés en seront préalablement informés par SPEEDEAL.

Le fait de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une des clauses présentes Conditions Générales de Services ne peut être interprété par le Commerçant référencé comme valant renonciation par SPEEDEAL à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Dans le cas où une ou plusieurs des dispositions de ces Conditions Générales de Services serai(en)t ou deviendrait(en)t nulle(s), illégale(s), inopposable(s) ou inapplicable(s) d'une manière quelconque, la validité, la légalité ou l'application des autres dispositions de ces Conditions Générales n'en seraient aucunement affectées ou altérées.

De même, chaque Partie déclare avoir communiqué à son cocontractant l'intégralité des informations dont l'importance a pu être déterminante pour le consentement de l'autre.